



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Ingénierie et management de la santé

de l'Université Lille 2 – Droit et santé

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Etablissement déposant : Université Lille 2 – Droit et santé

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Ingénierie et management de la santé

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3MA150007703

Périmètre de la formation

• Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

- Université Lille Nord de France (Droit et santé – Lille 2)
- Institut Lillois d'Ingénierie de la Santé (ILIS Lille 2)
- Faculté de Médecine (Lille 2 – Loos)
- Faculté des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques (Lille 2)
- Université d'Artois
- Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO)

• Délocalisation(s) : /

• Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Doubles diplômes avec les Universités d'Hambourg et d'Ulm (Allemagne), de Carinthie (Autriche), de Paisley (Ecosse), de Valladolid (Espagne), pour certains parcours.

Présentation de la mention

La mention *Ingénierie et management de la santé* propose trois spécialités à orientation professionnalisante visant à former des cadres, des qualitiens et des managers des entreprises de santé, des établissements de soins, des structures médico-sociales. Les trois spécialités se subdivisent en parcours comme suit :

- Spécialité *Recherche clinique et marketing des produits de santé* (RC MPS) :
 - Parcours *Recherche clinique* (RC) ;
 - Parcours *Marketing des produits de santé* (MPS).

- Spécialité *Logistique pour la santé* :
 - Parcours *Logistique Hospitalière* (LH) ;
 - Parcours *Logistique des structures d'aide à la personne et d'alternative à l'hospitalisation* (LAPAH).
- Spécialité *Management des entreprises et services de santé* (MES) :
 - Parcours *Management des établissements sanitaires et médico-sociaux* (MES) ;
 - Parcours *Cadre du secteur sanitaire et médico-social* (CS).

Synthèse de l'évaluation

• Appréciation globale :

La finalité des trois spécialités de la mention est professionnelle bien qu'elle soit déclarée indifférenciée. Le niveau visé est celui de cadre sur des fonctions d'ingénieur. Les objectifs sont d'acquérir des savoir-faire spécifiques et des compétences de managers pour les secteurs sanitaires hospitalier, médico-social privé, d'alternative à l'hospitalisation, d'aide à la personne, les industries du médicament, des bio-réactifs, du matériel médical. Le contenu de la formation est très pluridisciplinaire. La seconde année (M2) est réalisée en alternance. Il est relevé que les effectifs de la spécialité *Management des entreprises et services de santé* sont limités.

La structuration de l'offre de formation en parcours et spécialités est en adéquation avec les objectifs visés. Les modalités pédagogiques sont innovantes, avec une approche projet développée dans toute la mention, et dix mois de stage (5 + 5) au total sur les deux années de master. L'abandon des soutenances de stage de fin d'études peut être regretté même si cela se fait au profit d'un portefeuille de compétences. La structuration de la mention est annoncée en Y, mais les étudiants s'inscrivent en spécialité dès la première année (M1) et le dossier fourni donne l'impression d'une formation tubulaire dès le M1, avec quatre semestres individualisés, sans que des passerelles soient mises en œuvre pour permettre aux étudiants d'adapter leur projet. Le tronc commun du M1 est mutualisé à l'ensemble des parcours mais aussi avec les mentions *Santé publique* et *Nutrition, sciences des aliments et agroalimentaire*. Ce tronc commun est composé d'unités d'enseignement (UE) proposant des compétences additionnelles (langues (C2i niveau 2), management, informatique, etc.). Deux parcours sont en outre mutualisés avec l'Université Lille 3 (*Ergonomie*) et avec l'ULCO (*Evaluation et gestion de risques environnementaux et professionnels*). Le contenu des UE de chaque parcours n'est pas précisé et un nombre très important d'entre elles ne vaut que deux crédits européens (UE dénommées modules complémentaires ou spécialisés). Dans certaines de ces UE, le nombre d'intervenants est impressionnant.

La mention *Ingénierie et management de la santé* est insérée dans un réseau des écoles de management et d'ingénierie de la santé (REMIS) labellisé initiatives d'excellence en formations innovantes (IDEFI). Incluant les universités d'Angers, Lyon 1, Montpellier 1, Lorraine, Paris 6 - Pierre et Marie Curie, Rouen, Orléans, et Brest, cette mention est la seule pour la région Nord Pas-de-Calais. Près de 200 professionnels des secteurs industriels et hospitaliers interviennent dans la formation. Celle-ci est adossée aux équipes de recherche de Lille 2. L'initiation à la recherche passe par l'orientation des deux stages de M1 et de M2 et des modules spécifiques, mais celle-ci doit être améliorée car seulement 4 % des étudiants poursuivent en doctorat alors que les trois spécialités sont déclarées indifférenciées. Le développement de la formation par et pour la recherche permettrait d'orienter plus d'étudiants vers une poursuite en doctorat. Par rapport au nombre d'universitaires intervenant dans la mention, le nombre de professionnels est significatif (55/51 en M1 et 18/108 en M2). Des accords avec les universités d'Hambourg et d'Ulm (Allemagne), de Carinthie (Autriche), de Paisley (Ecosse), de Valladolid (Espagne) donnent aux étudiants la possibilité d'obtenir un double diplôme pour certains parcours, mais aucun chiffre n'illustre ces échanges.

Tout en restant ouverte à d'autres origines, la mention s'adresse plus particulièrement à des étudiants ayant une licence en sciences et techniques ou en sciences humaines et sociales. Bien que la formation soit structurée et créée dans un objectif d'insertion professionnelle sur des métiers bien définis et décrits en termes de fonctions et de compétences attendues, il est regrettable de ne pas pouvoir s'appuyer sur des données précises quantitatives de suivi des diplômés et des non diplômés. Un seul chiffre moyen sur l'ensemble de la formation est donné, et spécifiquement pour un seul des parcours. Il n'y a pas dans le dossier fourni les enquêtes d'insertion à 12 et/ou 30 mois, ce qui représente une difficulté pour évaluer la pertinence de l'ensemble du dispositif qui est pourtant très volontariste, dans le discours, sur la professionnalisation. Il n'y a pas non plus de données sur la réussite des étudiants.

Les orientations pédagogiques et l'organisation sont définies dans le cadre du réseau inter-universitaire associant les universités d'Angers et de Montpellier. Le pilotage est conduit par les comités pédagogiques de la mention et des quatre spécialités. Il est peu commun car basé sur une approche qualité et bien décrit dans le dossier d'évaluation, avec une gestion de projet des actions menées. Il n'y a pas de pilotage spécifique au niveau de chaque

spécialité, mais plutôt au niveau des parcours. La gestion de la formation n'est pas décrite dans le dossier principal mais dans l'autoévaluation conduite dans le cadre d'une vraie démarche qualité, originale. Dans la présentation de la mention, il n'est pas fait état d'équipe pédagogique ni de son mode de fonctionnement. La gestion de la mention dépend du réseau interuniversitaire, des comités pédagogiques et du conseil de faculté de l'ILIS. A partir de cet emboîtement se pose la question de la place réelle de l'équipe de pilotage de la mention.

L'évaluation des connaissances des étudiants (autoévaluation et auto-apprentissage) ainsi que l'évaluation des enseignements sont réalisées par voie numérique. L'analyse des informations recueillies conduisent, en continu, à des améliorations du fonctionnement et à des adaptations de l'offre de formation à la demande de formation du marché. L'identification des nouveaux métiers et des secteurs d'activités émergents est du ressort des conseils de perfectionnement. Il semblerait qu'ils fonctionnent au niveau de chaque parcours. Le comité de perfectionnement qui se réunit au moins une fois par an est composé d'enseignants-chercheurs, de chercheurs, d'administrateurs de collectivités locales ou territoriales et d'étudiants.

Le dossier ne donne pas une idée claire sur la structure de la mention et sur l'ouverture de certains parcours, il mêle à plusieurs reprises la situation actuelle (trois spécialités) et celle envisagée (quatre spécialités). Qu'il s'agisse de la mention ou de chacune des spécialités, le dossier fourni manque en particulier d'éléments chiffrés et analysés, comme les pourcentages de réussite et le devenir des étudiants diplômés ou non.

- Points forts :

- Fort adossement au monde professionnel.
- Politique professionnalisante des stages et des projets.
- Mise en place de procédures numériques pour les évaluations des étudiants et des enseignements.

- Points faibles :

- Pas de suivi et d'analyse de l'insertion professionnelle.
- Adossement à la recherche non formalisé en lien avec un faible taux de poursuite en doctorat.
- Structuration en quatre semestres individualisés peu claire.
- Ouverture à l'international limitée ou insuffisamment renseignée.

- Recommandations pour l'établissement :

La lisibilité du pilotage de la mention pourrait être améliorée. Son rôle au niveau du suivi qualitatif et quantitatif de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études choisies pourrait être renforcé.

La structuration en spécialités et parcours mériterait d'être réfléchie, en particulier à partir des effectifs étudiants. Dans la mesure où le nombre de diplômés poursuivant en doctorat est limité alors que la mention et ses spécialités sont déclarées indifférenciées, l'initiation et l'adossement à la recherche pourraient être renforcés. A défaut, peut-être faudrait-il afficher une finalité professionnelle. Les dénominations mériteraient parfois d'être révisées (exemple : UE appelées modules).

Les recommandations avancées pour chacune des trois spécialités peuvent s'appliquer à chacune d'entre elles, et à la mention.

Evaluation par spécialité

Recherche clinique et marketing des produits de santé (RC MPS).

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Faculté de Médecine, Faculté des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques, Faculté Finance Banque Comptabilité [FFBC]).

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Recherche clinique et marketing des produits de santé* est organisée en deux parcours *Recherche clinique* (RC) et *Marketing des produits de santé* (MPS). Son objectif est de former des cadres des industries et des établissements de soins sur un vaste panel de métiers, e.g. chef de produit, ingénieur d'affaires, ingénieur technico-commercial. On note une spécificité d'insertion après le M1 en tant qu'attaché de recherche clinique.

- Appréciation :

Les objectifs de la formation sont clairement positionnés par rapport aux métiers visés et proposent une approche pluridisciplinaire mêlant technique, marketing et approche qualité. La politique de stage est celle de la mention. L'affichage professionnalisant est très fort et l'acquisition de compétences additionnelles est bien développée. La structure de cette formation rend très difficile la poursuite en doctorat ou l'insertion professionnelle en recherche et développement (R&D). Entre 2009 et 2013, 27 à 70 étudiants du M2 sont issus de la spécialité et de ses deux parcours. Dans les deux parcours, les effectifs sont en hausse entre 2009 et 2013 passant en M2 de 9 à 29 étudiants dans le parcours RC et de 25 à 40 étudiants dans le parcours MPS. Les pourcentages de réussite et leurs analyses ne sont pas détaillés dans le dossier fourni. L'insertion professionnelle est de 60 % à l'issue du stage mais aucun dispositif de suivi quantitatif ou qualitatif n'est précisé dans le dossier. Alors qu'il est compréhensible au niveau des parcours, le pilotage de la spécialité est difficile à cerner.

- Point fort :

- Déclinaison claire des métiers visés et des objectifs pédagogiques associés.

- Points faibles :

- Suivi insuffisant de l'insertion professionnelle des étudiants.
- Ouverture et adossement insuffisants à la recherche.
- Manque d'un dispositif spécifique de pilotage de la spécialité.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait bénéfique de renforcer ou de mieux afficher le pilotage au niveau de la spécialité en lien avec les métiers visés. Une réflexion pourrait conduire à plus de lisibilité en envisageant les avantages et inconvénients d'un changement de dénomination des parcours, et/ou en réfléchissant sur leur positionnement au niveau « spécialité ».

Logistique pour la santé

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Faculté de Médecine, Institut Lillois d'Ingénierie de la Santé (ILIS), Ecole Centrale de Lille.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Logistique pour la santé* est organisée en deux parcours, *Logistique hospitalière*, domaine classique, et *Logistique des structures d'aide à la personne et d'alternative à l'hospitalisation*, domaine en plein essor. Récemment mise en place, cette spécialité a pour objectif de former des cadres et ingénieurs dans la gestion des flux de patients, de personnels et des informations dans les structures de santé et les structures apparentées.

- Appréciation :

Les objectifs de la formation sont clairement positionnés par rapport aux métiers visés et proposent une approche pluridisciplinaire mêlant réglementation, qualité et logistique. Avec un flux d'étudiants réduit (deux à trois étudiants par année), des mutualisations pourraient être envisagées avec d'autres mentions ou parcours de l'établissement (mention *Santé publique*). La politique de stage mise en place est celle de la mention. L'acquisition de compétences transversales est bien développée et l'affichage professionnalisant est très fort. Le devenir des quelques étudiants ayant suivi cette formation n'est pas spécifié dans le dossier. Le pilotage de la spécialité est difficile à cerner ; celui des parcours est plus compréhensible.

- Point fort :

- Formation innovante.

- Points faibles :

- Adossement recherche restreint.
- Pas de suivi des diplômés.
- Attractivité insuffisante de la spécialité.
- Absence ou manque de lisibilité du pilotage au niveau de la spécialité.

- Recommandations pour l'établissement :

L'établissement devrait se positionner par rapport au devenir de la spécialité. Une réflexion pourrait être mise en œuvre pour améliorer l'attractivité de la formation et/ou accroître les mutualisations avec d'autres formations.

Management des entreprises et services de santé (MES)

● Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Faculté de Médecine, Institut Lillois d'Ingénierie de la Santé (ILIS), Faculté Finance Banque Comptabilité [FFBC], Faculté de droit.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) :

Université d'Artois.

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

● Présentation de la spécialité :

La spécialité *Management des entreprises et services de santé* abrite deux parcours.

Le parcours *Management des établissements sanitaires et médico-sociaux* (MES) vise une insertion professionnelle de cadres des structures de santé pour la qualité et le management. Ses objectifs sont de comprendre les aspects techniques et logistiques des services et des différentes structures des établissements, de comprendre les éléments des analyses médico-économiques des projets des établissements, et de savoir mettre en œuvre et piloter les évaluations, audits, certifications et démarches qualité des établissements.

Le parcours *Cadre du secteur sanitaire et médico-social* (CS) conduit à des profils de formation très particuliers et très différenciés, en adéquation avec le monde socioprofessionnel. Son objectif est l'insertion professionnelle de cadres de proximité, de pôles, de cadres formateurs dans un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI).

● Appréciation :

Cette spécialité accueille un nombre significatif d'étudiants avec une attractivité ou un intérêt manifeste croissant. Pour le parcours MES, les effectifs sont en nette progression passant entre 2009 et 2013 de 38 à 70 étudiants en M1, et de 20 à 61 étudiants en M2. Pour le parcours CS, sur la période 2011-2013, les effectifs sont de 52, 83 et 60 étudiants. La politique de stage adoptée est celle de la mention. L'accès à l'acquisition de compétences additionnelles est largement ouvert. L'affichage professionnalisant est très fort. Le pilotage au niveau des parcours est lisible, mais il l'est moins au niveau de la spécialité. Le pourcentage de réussite en M1 et en M2 et le devenir des étudiants ayant suivi cette formation ne sont pas spécifiés. Pour le parcours *Cadre du secteur sanitaire et médico-social* (CS), 95 % des étudiants sont inscrits en formation continue et sont déjà financés par les établissements de santé dans lesquels ils travaillaient déjà.

● Points forts :

- La professionnalisation des étudiants est forte.
- La formation est attractive.
- La formation continue est bien développée et fonctionnelle.

● Points faibles :

- Les pourcentages de réussite des étudiants et leurs analyses ne sont pas détaillés.
- Le suivi de l'insertion professionnelle est perfectible.
- La sensibilisation et l'adossement à la recherche sont limités.
- Le lien avec l'Université d'Artois, partenaire, pour le parcours CS et les Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) ne sont pas explicites.

● Recommandations pour l'établissement :

Pour les deux parcours, la connaissance des pourcentages de réussite et du devenir des étudiants diplômés et non diplômés sur une période de plusieurs années permettrait de mieux situer cette spécialité dans la mention et dans l'offre de formation de l'université.



Observations de l'établissement



Observations en réponse au rapport d'évaluation de l'AERES

MASTER

Mention Ingénierie Management de la santé

L'UE générale fait 22 ECTS, l'UE complémentaire n°1 de 8 ECTS (composée de modules à choix faisant chacun 2 ECTS), l'UE complémentaire n°2 de 10 ECTS (composée de modules à choix faisant chacun 2 ECTS) et une UE professionnelle à 20 ECTS.

Dans chacune de nos UE il y a de nombreux universitaires et professionnels qui interviennent, avec souvent une majorité importante de ces derniers. Ils apportent tout le savoir-faire et compétences aux étudiants, particulièrement via de nombreuses études de cas.

La difficulté majeure du dossier a consisté à tenter d'expliquer que cette mention fusionnait avec la mention santé publique de notre université afin de rendre plus lisible un certain nombre de formations. Ainsi, notre offre globale de formation est bien pluri- et transdisciplinaires.

Concernant l'ouverture à l'international, il y a de nombreuses doubles diplômes avec l'Université de Paisley, de Hambourg, de Carinthie sur pratiquement toutes les spécialités proposées. Un diplôme européen de Master est en train de se construire dans le cadre d'Erasmus + et de nombreux stages sont également réalisés à l'étranger en particulier dans la spécialité Marketing des produits de santé.

De plus notre formation en France est attractive vis-à-vis des pays étrangers et de nombreux étudiants étrangers font l'ensemble de leurs études au sein de nos formations. L'ensemble de ces renseignements a été fourni dans la fiche spécifique présentant l'ouverture à l'international de nos formations.

Concernant l'adossement à la recherche, nous sommes conscients, comme cela a été précisé dans l'autoévaluation que la formation à la recherche doit être renforcée. C'est pourquoi nous avons créé pour chaque spécialité une UE Recherche (mutualisée pour une partie avec l'ensemble des spécialités et une seconde partie spécifique à la spécialité choisie) permettant aux étudiants qui le souhaitent de s'orienter vers la recherche.

La structuration de notre master n'est pas en 4 semestres individualisés. Une partie du 1er semestre est mutualisée à l'ensemble des spécialités et constitue le tronc commun avec des compétences transversales (monde de l'entreprise, langues vivantes, logistique, ...). Ensuite chaque étudiant selon sa spécialité suit des modules obligatoires qui sont complétés par plusieurs modules libres leur permettant d'acquérir un certain nombre de compétences souvent pluridisciplinaires.

Concernant le devenir et l'employabilité des étudiants, des chiffres ont été fournis pour chaque spécialité présentant à la sortie du diplôme le taux de réussite, le nombre d'étudiants en CDD, CDI et leur localisation. Pour une analyse plus détaillée de la situation, nous vous joignons les résultats essentiels du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de l'Université.

Pour la spécialité Recherche Clinique et Marketing des Produits de Santé

Le suivi de l'insertion professionnelle a été réalisé par le BAIP.

Concernant l'adossement à la recherche, nous sommes conscients, comme cela a été précisé dans l'autoévaluation que la formation à la recherche doit être renforcée. C'est pourquoi nous avons créé pour cette spécialité une UE Recherche (mutualisée pour une partie avec l'ensemble des spécialités et une seconde partie spécifique à RC-MPS) permettant aux étudiants qui le souhaitent de s'orienter vers la recherche.

Il est difficile d'avoir des chiffres représentatifs de la réussite des étudiants en particulier en Master 2 car du fait de la bonne employabilité via les contrats de professionnalisation par exemple, la plupart du temps l'étudiant est embauché et met plusieurs années pour passer son mémoire, qui valide le 4^e semestre de son master. Néanmoins, en ce qui concerne les résultats académiques (hors mémoire), que ce soit en Master 1 ou Master 2, le taux de réussite est excellent et s'approche des 98%, quelle que soit la spécialité du Master.

Pour la spécialité Logistique pour la Santé

Afin d'améliorer la lisibilité du pilotage et au vu du flux d'étudiants réduit, nous avons décidé d'intégrer la logistique en santé à la gestion des risques en santé en créant une nouvelle spécialité, intitulée : Management des risques, de la qualité et des flux en secteur sanitaire et médico-social.

Cette spécialité s'intégrera dans la mention Ingénierie de la Santé.

Pour la spécialité Management des Etablissement Sanitaires et Médico-Sociaux

Il est difficile d'avoir des chiffres représentatifs de la réussite des étudiants en particulier en Master 2 car du fait de la bonne employabilité via les contrats de professionnalisation par exemple, la plupart du temps l'étudiant est embauché et met plusieurs années pour passer son mémoire, qui valide le 4^e semestre de son master. Néanmoins, en ce qui concerne les résultats académiques (hors mémoire), que ce soit en Master 1 ou Master 2, le taux de réussite est excellent et s'approche des 98%, quelle que soit la spécialité du Master.

A Lille, le 26 mars 2014

**Le Président
de l'Université Lille 2 Droit et Santé**



Pr. Xavier VANDENDRIESSCHE